Photovoltaïque sur des terres naturelles, agricoles ou forestières : nous ne tomberons pas dans le panneau!

Nous, organisations en lutte contre les centrales photovoltaïques sur les terres agricoles, naturelles, forestières et en milieux aquatiques, refusons les dérives des énergies renouvelables prises dans des logiques de marché.

Nous récusons le terme « agrivoltaïsme », qui relève du marketing et vise à légitimer un opportunisme foncier et financier dans un contexte difficile pour le monde paysan. « L'agrivoltaïsme » éloigne de l'autonomie : il ajoute à la dépendance au complexe agro-industriel (industries de la grande distribution, des engrais, pesticides et semences, machines agricoles, banques, organisations syndicales défendant leurs intérêts...) une autre dépendance plus moderne, car porteuse de l'image de l'énergie renouvelable.

Nous dénonçons la diversion introduite dans la loi d'Accélération des Énergies renouvelables (AER) qui permet de distinguer un « agrivoltaïsme » soi-disant en synergie avec l'agriculture, d'un autre photovoltaïque qui irait sur des terres dîtes « incultes ». Or d'une part ces deux catégories relèvent de la même pratique marketing permettant aux industriels de s'accaparer du foncier, et d'autre part « c'est bien sur des terres considérées comme pauvres que s'est en grande partie développé l'élevage »(1). Et alors même que les lobbies œuvrent afin que les textes légaux considèrent de moins en moins ce phénomène comme de l'artificialisation : « on va vous louer le volume d'air au-dessus de votre parcelle pendant trente ans »(2) déclare ainsi cyniquement un prospecteur, nous affirmons que des tonnes de métal dénaturent les espaces agricoles, naturels et forestiers. Et quand bien même dans leurs discours, la production d'électricité est cyniquement présentée comme étant « secondaire », tandis que le but premier serait d'aider l'agriculture face au changement climatique en créant de l'ombre, nous affirmons que la rente issue de la production d'électricité est bien l'unique raison de ces projets. Surtout, il est passé sous silence qu' « en terme de résilience, les pratiques agroécologiques de couverture du sol, d'amortissement climatique avec des arbres, de diversification en réduisant la monoculture et la densité de plantation des fruitiers apportent plus de sursis que des panneaux »(3).

Alors que la Loi AER permettra de cumuler les coupes-rases de forêts de 25 hectares pour y mettre des panneaux, nous déplorons l'idéologie productiviste de parlementaires qui considèrent que « certaines terres classées forestières sont d'une telle pauvreté et d'une telle médiocrité qu'un arbitrage pourrait justifier qu'on y installe un parc photovoltaïque »(4). Pourtant, de par l'incroyable biodiversité qu'elles recèlent, leurs beautés et leurs rôles essentiels, ces zones sont un patrimoine irremplaçable. Et quand bien même les panneaux seraient un jour retirés et que l'évolution du climat le permette, il faudrait des centaines d'années pour recréer un écosystème aussi riche.

Nous dénonçons également les conflits d'intérêts des chambres d'agriculture.

Ces dernières peuvent demander 20 000 euros par projet pour réaliser l'audit, puis 50 euros par hectare et par an pour suivre le projet, ainsi que 1 500 euros par mégawatt installé en compensation de l'artificialisation des terres agricoles (5). D'ailleurs, pourquoi compenser financièrement, alors même que les thuriféraires de cette pratique marketing n'ont de cesse de parler de la « synergie » de leurs tonnes de métal avec l'agriculture ? En réalité il s'agit uniquement d'une synergie financière qui tend à bénéficier principalement à l'agro-industrie et aux grands propriétaires fonciers.

Nous appelons à la sobriété énergétique, et rappelons que les surfaces déjà artificialisées sont suffisantes (6). L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie évalue ainsi les gisements à 123 GW sur grandes toitures, 49 GW sur les friches industrielles et 4 GW pour les parkings (7). Le gisement global sur toitures est de 364,3 GW (dont 241 GW de toitures résidentielles)(8). Ajoutons que la France compte entre 24 000 et 32 000 zones d'activités, soit 450 000 hectares déjà artificialisés (9), ainsi que 90 000 à 170 000 hectares de friches industrielles (10). Si installer des panneaux solaires sur des toitures coûte plus cher que de les poser au sol, l'Agence explique que ce surcoût est faible : il avoisine les 550 millions d'euros, soit 2% du coût des énergies renouvelables (11). Et alors même que les projets peuvent atteindre 800 000 euros par hectare (12), nous affirmons que ces investissements peuvent aller sur ces zones artificialisées.

Lorsque E. Macron et la FNSEA prônent la robotique, la génétique et le numérique pour l'agriculture (13), et que le syndicat agro-industriel co-préside le lobby France Agrivoltaïsme ; le fondateur de ce dernier met en place la gestion des champs via l'intelligence artificielle (14). Ce sont ainsi deux visions de l'agriculture et de la société qui s'affrontent : l'agriculture industrielle, ultra-mécanisée et numérique sur des surfaces toujours plus grandes, face à l'autonomie paysanne ; les serveurs face aux cerveaux ; l'intelligence artificielle face à l'observation, la sensibilité et savoirs-faire des paysan.nes. Nous affirmons qu'il est nécessaire d'amorcer la désescalade de l'emprise technologique afin que les paysan.nes puissent travailler la terre eux-mêmes sans être dépendants de l'agro-industrie.

Nous refusons l'industrialisation des campagnes, car quelle que soit sa surface, ou sa « participation citoyenne », une centrale photovoltaïque sur des terres agricoles, naturelles ou forestières, est une installation de nature industrielle. Les tonnes de métaux (silice, aluminium, zinc, plomb, étain, indium, antimoine) (15) recouvrant les terres; les milliers d'ancrages bétons et kilomètres de voies d'accès et de clôtures grillagées, lignes électriques enterrées ou aériennes, les postes de transformations et de livraisons, le bruit engendré par les onduleurs (16), les caméras de surveillance, les divers capteurs connectés, les obligations de déboisement en périphérie, détruisent nos campagnes. Les méga-centrales électrifient nos champs avec des effets documentés sur les animaux d'élevages (17). Nous n'oublions pas la fabrication industrielle de ces panneaux : exploitation d'êtres humains, extractivisme ravageur. Afin de produire 40 000 tonnes de silicium métal, l'une des six unités de production en France brûle 120 000 tonnes de quartz et 80 000 tonnes de bois (18), et engloutit en moyenne 11 mégawattheures par tonne de produit fini (19), soit chaque année l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de 150 000 habitants. Il faut aussi 280 kg de produits chimiques par kilo de silicium produit (20). Sans oublier les risques de pollution des eaux (21) et que les centrales peuvent entraîner

« l'altération, la dégradation voire la destruction des milieux naturels (défrichements puis gestion de la végétation au plus près du sol; terrassement et compactage des sols; instauration de microclimats différenciés au-dessus et en dessous des panneaux; création d'exclos par les clôtures, etc.). La modification des fonctions hydriques, climatiques ou biologiques qui peut en résulter conduit à l'artificialisation d'une partie parfois importante des sols [ainsi qu'une] modification des cortèges d'espèces végétales et animales » (22).

Nous défendons un rapport sensible au monde qui nous est plus que jamais primordial. Alors même que l'agriculture est l'une des professions qui rémunère le moins, qu'un malaise est reconnu et qu'il faudra recruter massivement pour faire face aux nombreux départs en retraite, une motivation essentielle est la qualité de vie au travail, en plein air, dans un cadre beau ; regarder le ciel et écouter les sons de la vie. Travailler sous des panneaux, c'est dégrader notre qualité de vie au travail, mais aussi l'environnement et les paysages pour le bénéfice de quelques propriétaires et promoteurs. Au contraire, l'agriculture paysanne doit participer avec les citoyen.nes à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par toutes et tous.

Notre autonomie de choix et d'action, n'est pas de devenir des jardiniers sous des panneaux. Notre métier n'est pas de cultiver des kilowatts, mais de produire une alimentation saine et de qualité pour le plus grand nombre, et d'être rémunéré en conséquence. Car si la contrepartie financière de plusieurs milliers d'euros par année et par hectare peut sembler alléchante (23), et générer un véritable dilemme pour des paysan.nes en difficulté; en mettant notre outil de production à disposition de ces sociétés, nous les enrichissons et détournons la vocation nourricière de la terre agricole.

L'unique raison de la pression industrielle actuelle sur les terres agricoles, naturelles et forestières est financière. Rejetant le mythe d'un capitalisme vert, ainsi que la vision d'une transition écologique allant vers une société de surconsommation ultra-connectée, nous appelons à une opposition massive à tous ces projets photovoltaïques industriels et exigeons leur interdiction sur toutes les terres agricoles, naturelles, forestières et les milieux aquatiques.

La Coordination nationale photorévoltée

Les organisations en lutte contre les mégas-centrales photovoltaïque sur les terres agricoles, naturelles, forestières et en milieux aquatiques.

Le 27 août 2023

Contact:

<u>coordo-luttes-pv@protonmail.com</u> Site internet

https://coordo-nationale-photorevoltee.org/

Si votre organisation souhaite signer cette tribune :

https://framaforms.org/appel-a-signatures-dorganisations-ou-collectifs-1695058125

Signataires:

- 1. Confédération Paysanne nationale
- 2. Terre de Lutte
- 3. GNSA
- 4. Extinction Rébellion France
- 5. SNE FSU- Syndicat National de l'Environnement FSU
- 6. SNETAP-FSU- Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
- 7. SNUPFEN-Solidaires national. Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel (SNUPFEN), un syndicat de l'Office National des Forêts (ONF).
- 8. Sud Recherches
- 9. ATTAC France
- 10. Les Scientifiques en rebellions
- 11. Fondation Danielle Mitterrand
- 12. Canopée-Forêts Vivantes
- 13. RAF (Réseau pour les Alternatives Forestières)
- 14. Nature & Progrès Fédération
- 15. Protection Arbres & Faune "Réseau des protectrices et protecteurs"
- 16. Collectif SOS Forêt France
- 17. ANB ASSOCIATION NATIONALE pour la BIODIVERSITÉ
- 18. Mouvement d'Action Paysanne.
- 19. ASPAS Association pour la protection des animaux sauvages et du patrimoine naturel
- 20. Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnable (CSNM)
- 21. CNVMch collectif national vigilance méthanisation canal historique
- 22. La Gauche Démocratique et Sociale
- 23. Révolution Écologique pour le Vivant REV
- 24. PRIARTEM
- 25. Robin des Toits
- 26. Association Cyberacteurs
- 27. Réseau des Ecocentres
- 28. JAG- Jeunesse Autochtone de Guyane
- 29. Des Agros qui désertent
- 30. Filière paysanne
- 31. Le SNUPFEN-SOLIDAIRES Midi-Pyrénées -Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel (SNUPFEN), un syndicat de l'Office National des Forêts (ONF).
- 32. Bureau d'Union des Sections du SNUPFEN Solidaires Lorraine
- 33. La Confédération paysanne interdépartementale d'Île-de-France
- 34. Nature en Occitanie-NEO
- 35. Groupe Chiroptères de Provence PACA 04 05 06 13 83 84
- 36. LPO Occitanie
- 37. Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées
- 38. les Amis de la Terre Limousin
- 39. Terre de Liens Limousin
- 40. France Nature Environnement Occitanie Pyrénées
- 41. Toutes Nos Energies Occitanie Environnement réunit une centaine de fédérations départementales, collectifs et associations de la région Occitanie qui agissent pour la qualité de vie des habitants et la protection de l'environnement, pour une transition écologique et énergétique solidaire et respectueuse des territoires ruraux
- 42. Association Protection Arbres et Faune, antenne Occitanie
- 43. Association Territoriale PACA Terre de Liens
- 44. Champagne Ardenne Nature Environnement
- 45. FARE SUD (Fédération d'Action Régionale pour l'Environnement Provence Alpes Côte d'Azur) (PACA).
- 46. GRAPE Normandie -14 50 61 27 76
- 47. Confédération Paysanne de l'Aveyron
- 48. Collectif de réflexion citoyenne sur le photovoltaïque du Causse Comtal, Aveyron

touroulisducaussecomtal@gmail.com

- 49. TPNV: Terres et Patrimoine de Nos Villages:
- 50. TCGR: Marne, Treslon Germigny Courcelles Rosnay:
- 51. Le collectif Sauvegarde des Aspres, Pyrénées-Orientales
- 52. Association Quels Paysages Pour La Piège? Aude
- 53. Association le Spot (11260)
- 54. La Confédération paysanne 21 (Côte d'Or)
- 55. FRENE 66 Fédération pour les Espaces Naturels et l'Environnement des Pyrénées-Orientales
- 56. collectif énergie citoyenne 58
- 57. association Hurlevent
- 58. SEPANSO Landes
- 59. SOS Nature Fenouillèdes
- 60. C.U.R.T.I.L département 21
- 61. Protection de l'environnement de Sarrant, Gers
- 62. Gers Danger Agrivoltaisme
- 63. Attac de Reims (51-Marne)
- 64. Association Nature et Tempo Drôme
- 65. le comité local des Soulèvements de la Terre Drôme Sud Provence, Drôme
- 66. La Fédération Aude Claire, association de protection de la Nature, Aude
- 67. Association Vent mauvais
- 68. Attac 58- Nièvre
- 69. Le Vent Tourne, Pyrénées-Orientales
- 70. « Le Chêne Blanc ». ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
- 71. Bien vivre en Pyrénées catalane
- 72. Association naturaliste Ecodiv, basée près de Castelnaudary dans l'Aude (11400 Fendeille)
- 73. Nature&Progrès 12, association pour la bio associative et solidaire, pour notre santé et celle de la terre.
- 74. Sites et Monuments Rodez
- 75. Les amis de la terre 66
- 76. En commun 66
- 77. Collectif Agly en transition
- 78. La coordination Viure des Pyrénées-Orientales
- 79. Collectif Citoyen Corbières Vivantes
- 80. Sauvegarde de Berrac Gers
- 81. Collectif pour des Alternatives aux Pesticides (CAP66)
- 82. Terres du Larzac Terres de Biodiversité Terres de Paysans
- 83. Attac Alès Cévennes
- 84. Les Amis de la terre 32
- 85. L'ACCU (Alerte Citoyenne Communauté Urbaine) 71 (Saône et Loire)
- 86. Le Collectif Citoyen Occitanie Aude ccoal1@orange.fr
- 87. Association de défense du Riou bourdoux, alpes de haute provence
- 88. Association pour l'autonomie énergétique de Roquecor et ses environs. environnement@roquecor.info
- 89. L'association Résistance 5G Nantes,
- 90. collectif Nantes1 anti-Linky5G,
- 91. collectif 44 contre Linky
- 92. Les Prés de la Garde -58
- 93. Sauvons le bocage nivernais-58
- 94. La Conf du Lot
- 95. L'association "Tronçais Ruralité Environnement" Allier 03350 Cérilly <u>t-r-environnement@hotmail.com</u>
- 96. le collectif départemental aveyronnais Co-27-XII Environnement
- 97. l'association Protégeons nos espaces pour l'Avenir
- 98. Fédération pour la vie et la sauvegarde du pays des Grands Causses-Aveyron
- 99. le collectif Elzéard Lure en Résistance (Alpes de Haute Provence)
- 100. Adret Morvan (asso environnementale du Morvan) département de la Nièvre

- 101. Le collectif Stop Linky et 5G du Pays de Condé
- 102. Confédération Paysanne de la Nièvre
- 103. Le comité des Soulèvements de la Terre 11
- 104. XR Toulouse (<u>xrtoulouse@protonmail.com</u>)
- 105. Collectif Citoyen du Pays Saint-Affricain (CCPSA)
- 106. Bien vivre à Nolay en Nivernais- Nièvre
- 107. le Collectif Nivernais pour une Agriculture Durable (CNAD) situé dans la Nièvre (les Morins 58320 Germigny sur Loire)
- 108. Collectif Citoyen pour un Autre Photovoltaïque dans les Alpes du Sud (CCAPAS)
- 109. Confédération Paysanne de l'Aude
- 110. Le collectif de riverains SALEN du Finistère (29)
- 111. Association CERCA NATURE Pyrénées Orientales
- 112. Collectif Citoyens Résistants 39 300 -jura
- 113. Nature et Progrès 31 : <u>j.viana@laposte.net</u>
- 114. Attac Comminges: <u>comminges@attac.org</u>
- 115. Collectif les sentinelles 31, contre un projet à Aulon
- 116. Foyer rural de Larroque, contre un projet sur la commune (31 aussi) : robinp@free.fr
- 117. Vivre en Comminges, association du 31 : <u>contact@vivreencomminges.org</u>
- 118. comité local des Soulèvements commingeois.
- 119. Union Locale SOLIDAIRES Comminges <u>ul.comminges@solidaires31.fr</u>
- 120. INSOUMIS Comminges Savès Mél : <u>insoumis.comminges.saves@gmail.com</u>
- 121. Le Café des Vallées (Blog d'infos, d'opinions et relais des initiatives citoyennes du sud de la Haute-Garonne / Pyrénées centrales) Mél : contact@lecafedesvallees.fr
- 122. Trans'Humans (Asso)
- 123. association Foll'avoine -protection de la biodiversité sans OGM ni pesticides et la protection des terres fertiles- Avignon
- 124. le réseau Terres Vivantes en Cévennes
- 125. Jura Nature Environnement (département 39 Jura)
- 126. L' association le PoirieR (verger villageois) à Reillanne 04
- 127. Attac Rhône
- 128. association JE SUIS SENSIBLE
- 129. Association Stop linky-5G 88
- 130. Attac Gard rhodanien
- 131. Attac Uzège
- 132. Amilure
- 133. "Nous Voulons des Paysan-ne-s, Gascogne" Association loi 1901, siège social 32100 Béraut
- 134. Aude Nature
- 135. GABNI -Groupement des agriculteurs bio de la Nièvre. 58
- 136. Le Comité local des Soulèvements de la terre 66
- 137. Association pour la Défense de l'Agriculture Paysanne, la Protection de l'Environnement et la Prévention des Risques Industriels (AEPI)
- 138. LFI Groupe d'action de Corbigny (58)
- 139. Terres libres, centre bretagne
- 140. Vents à contre-courant (vacc82)
- 141. « Bien vivre aux Bruyères » Avril sur Loire 58
- 142. "Collectif Salies sans Linky" (491 chemin de Mailhos 64270 Salies de Béarn)
- 143. Le collectif de la forêt des sources du Touch
- 144. Les Amis de la Terre Drôme.
- 145. Association Environnement Juste. Une association pour la protection de notre environnement et la sobriété énergétique.
- 146. Confédération Paysanne de Gironde
- 147. Haut Buëch Nature
- 148. Alpes Provence Côte d'Azur Environnement
- 149. Soulèvements de la Terre Gers
- 150. Association Protection Environnement Patrimoine -46
- 151. Attac Hauts Cantons Bédarieux

- 152. Les Gilets Jaunes de Gignac et alentours (34)
- 153. Comité local des Soulèvements de la Terre Chalon sur Saône
- 154. Confédération paysanne de l'Ardèche
- 155. PasDeVentChezNous-AvenirBoischautSud Indre 36
- 156. NON AU SOLAIRE FLOTTANT LOUPIAC 81 non-solaire-flottant-loupiac81@proton.me
- 157. Les Soulèvements de la Terre La Rochelle, laterreetleau@proton.me
- 158. Confédération Paysanne des Pyrénées-Orientales
- 159. Le comité creusois des soulèvements de la terre
- 160. Attac Aveyron
- 161. Les Soulèvements des Volcans 63
- 162. Association Apifera-81
- 163. Environnement et Patrimoines en Pays du Serein (EPPS)-Yonne
- 164. Confédération Paysanne 34
- 165. Amis de la Terre des Landes
- 166. Comité Local d'Attac Villeneuve d'Ascq 59650
- 167. ATTAC marsan département des landes
- 168. ATTAC 46 LOT.
- 169. France insoumise groupe d'action de Souillac.
- 170. France Insoumise Aveyron
- 171. La Confédération paysanne de Corrèze
- 172. CALELH, association pour la qualité de vie et de l'environnement en Haut-Languedoc
- 173. Confédération Paysanne des Landes
- 174. association Vivre à Noyers Val du Serein, l'Yonne
- 175. ABIVIA, Association bien Vivre en Astarac et en Fezensac
- 176. Confédération paysanne de la Drôme
- 177. ATTAC Var
- 178. Les amis de la terre Moselle
- 179. Le comité local Les Soulèvements du Forez, Loire (42)
- 180. Le comité Soulèvements de la Terre Royans-Vercors
- 181. Alternatiba des Pyrénées-Orientales (Alternatiba66)
- 182. Attac Pays malouin Jersey
- 183. Le Comité SDLT du Morvan des Lacs
- 184. ATTAC Cher-18
- 185. Villes et villages en campagnes-Yonne
- 186. COMITE SUD-VENDÉE DES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE
- 187. comité local SDLT Quimperlé-Concarneau
- 188. association OzACTES Quimperlé(29)
- 189. Les Picnors- Somme 80
- 190. Le Comité 61 des Soulèvements de La Terre
- 191. Comité Local 83 des Soulèvements de la Terre.
- 192. Le comité des Soulèvements de la terre du Havre
- 193. Les Amis de la Terre 13/Provence
- 194. Les Soulèvements de la Terre Comité de Metz
- 195. Comité de soutien aux Soulèvements de la Terre Doué-la-Fontaine/Montreuil-Bellay"
- 196. La terre se soulève en Corrèze
- 197. Le Comité Sèvre Niortaise des Soulèvements de la Terre
- 198. Confédération Paysanne du Gers
- 199. XR Hautes-Alpes (<u>hautes-alpes@extinctionrebellion.fr</u>)
- 200. Comité Hautes-Alpes des soulèvements de la terre (comite-terre-eau-rabou05@proton.me)
- 201. BIOCONSOM'ACTEURS MER ESTEREL
- 202. Association "Les Sérigons Terre Vivante" (05) ayant pour but de lutter contre la déforestation de la forêt des Sérigons à La Roche des Arnauds au profit d'un parc photovoltaïque

203. Comité des Soulèvements de la terre de Touraine 204. Association Châtellerault L'Insoumise 205. "DesterresMINEes35" Les Soulèvements de la Terre du Tarn - SDLT Tarn 206. 2.07. La LFI Creuse - 23 208. Les Soulèvements de l'air- Bretagne 209. association Les Perdigones 06670 Levens Le Comité Causse Comtal, association agréée protection de l'environnement (12) 210. 211. Les grèbes castagneux (37- Chinon et alentours) La Confédération paysanne Saône et Loire-71 212. 213. la Confédération paysanne Yonne-89 214. La confédération paysanne du Vaucluse -84 Nous voulons des coquelicots grand Châtellerault 86 215. les Soulèvements de la Terre de Châtellerault -86 216. 217. Comité Haut-Jura des Soulèvements de la Terre 218. La Confédération paysanne de l'Allier (03) 219. LPO Loire-Atlantique 220. La Confédération Paysanne du Gard 30 Association Mont de Transet Vent Debout 23250 Thauron - Creuse 221. 222. Association Hêtre vit vent -Lorraine 223. Conf'Ardennes-08 224. Conf' du Cher 225. Le comité local des Soulèvements de Loire Présidente association Les Lacs du Lauragais-projet de centrale photovoltaïque 226. flottante sur le lac de Bourg Saint Bernard (31) par EDF-RE Confédération paysanne Meuse 227. Confédération paysanne Moselle 228. 229. le comité local des soulèvements de la terre de l'Allier (03) - l'Allier se soulève association Bee Friendly 230. 231. Collectif Transitions du Périgord Noir 232. La Confédération paysanne d'Ille-et-Vilaine La Conf' Alsace 233. 234. Collectif eau Quimper QBO 235. Association Animalure (protection faune sauvage et domestique du territoire de Lure) 236. SAUVEGARDE DE LA HAUTE VALLEE DU SEREIN 237. Collectif "Sauvons la Forêt de Mercy" -57 238. Site et Monuments délégation du Var 239. Collectif Citoyens Lotois association paysages et forets de l'Armançon 240. 241. Cercle des Citoyens 32 242. Vous N'êtes Pas Seuls 243. Le collectif ACCAD (59-62) 244. Confédération Paysanne Lot et Garonne (47) la Confédération Paysanne de l'Aube (10) 245. 246. le Comité des Soulèvements de la Terre du Pays de Vannes (Morbihan) Association Environnementale Lot Cele AELC 247. 248. Attac bassin de Vichy 249. Comité local Paris centre Soulèvements de la terre. 250. **Association Architecte 58** 251. halte au contrôle numérique 252. Stop Linky 5G Loire Réseau OSTIA - comités des SdT du Pays basque Nord 253. mairie de Frechendets-65 254.

255.

256.

Confédération Paysanne de Charente

Confédération Paysanne du Jura

257.	Buziet vivant et authentique
258.	TOUCHE PAS A MON LAC -64
259.	Confédération Paysanne Charentes-Maritimes
260.	Bien vivre dans le Gers
261.	Cure Yonne Protection-89
262.	SOS Pays de Langres -haute marne
263.	Vie Pays Environnement -Aisne
264.	Confédération paysanne du Var
265.	Saint sulpice active et citoyenne -81
266.	Fédération Environnement Durable
267.	VIVRE A PUISIEULX -Marne
268.	Confédération Paysanne du Calvados
269.	Cami Pau-Est – Pyrénées Atlantiques
270.	Sauvegarde Côtes d'Opale Picarde et d'Albâtre (SCOPA)
271.	Association pour le développement durable du Causse de l'isle -Dordogne
272.	Du Frémur à l'Arguenon -Côtes d'Armor
273.	Collectif Citoyens Communicants 66
274.	La Souris Verte -66
275.	confédération paysanne marne
276.	Confédération paysanne de Touraine
277.	Confédération paysanne d'Ariège
278.	SUD éducation 12
279.	Association Ma Terre, Gratentour -Haute garonne
280.	NPA 81 -Tarn
281.	
	Collectif pour le Triangle de Gonesse Val d'Oise
282.	GNSA pays toulousain -Haute garonne
283.	Confédération paysanne tarn et garonne
284.	Association APROMI-CO -11
	Les Prés Survoltés association de Mouterre sur Blourde 86430 et communes voisines
-Sud V	
286.	SAPE-Marne
287.	COLLECTIF PRESNOYENS -45
288.	SOS SEGALA NATURE -81
289.	APENC51 Association de Protection de l'Environnement de Neuvy et Courgivaux –
Marne	
290.	Attac tarn
291.	Verts2Terres
292.	Association Protection Environnement Patrimoine Pep46
293.	Attac 31
294.	Les Hérissons masqués de Nécy
295.	LE BETEY PLAGE BOISEE A SAUVEGARDER
296.	attac-Agen
297.	Collectif "Sauvons la Forêt de Mercy, collectif de 43 assos, 4 syndicats et 6 partis
298.	Comité local des soulèvements de la terre Haut Jura
299.	ASSOCIATION VIGILANCE PAYSAGES ET QUALITÉ DE VIE SAINT PIERRE
DE VARENNES Saône et loire	
300.	Alterre Circuit -52
301.	Confédération Paysanne Lozère
302.	Debout les terres vertes, comité locale Vierzon Soulèvements de la terre -18
303	association pour la sauvegarde et l'animation du poumon vert de saint mitre

304. ASSOCIATION DE PROTECTION DES COLLINES PEYPINOISES -13

305. APPREME association pour la promotion de politiques responsables en matière d'énergie

306. SOS Durance Vivante

-Bouches du Rhône

307. Société Alpine de Protection de la Nature - France Nature Environnement Hautes-Alpes (SAPN-FNE 05)

- 308. Lectoure pour tous -gers
- 309. Les Betteraves se Rebiffent -Oise
- 310. Nous voulons des coquelicots Mouans-Sartoux -Alpes Maritimes
- 311. Collectif eau secours de PACA (Var, Bouches du Rhône, Alpes maritimes, Hautes Alpes, Alpes de Haute Provence, Vaucluse)
- 312. Association de défense de l'environnement du plateau de Sainte Maure de Touraine indre et Loire 37
- 313. Vigilance OGM 21
- 314. TERRA VIVA VERDON -Var
- 315. Les Pireutchs en colère (Pylône à Pey) -Landes
- 316. ProBugey (protection de l'environnement sur les plateaux Retord Hautevilles Valromey) -Ain
- 317. Un avenir pour Saint Jouvent -Haute Vienne
- 318. ADENY -asso de défense de l'environnement et de la nature de l'Yonne
- 319. Provence Verticale
- 320. Association Senneçoise de Défense de l'Environnement (ASDE) Cher (18340)
- 321. Terre de Liens Centre-Val de Loire
- 322. DIFENN BRO PENN TREV Asso pour la préservation du patrimoine et du vivant du territoire des sources du TRIEUX et du BLAVET
- 323. Ferme de Riglanne 44
- 324. Confédération Paysanne de la Vienne
- 325. Attac Paris centre
- 326. Hêtre vivant -57
- 327. Terre & Humanisme.
- 328. Vosges Nature Environnement
- 329. Tremons défend son vallon- Lot et Garonne
- 330. CAPA Lot et Garonne
- 331. Fédération Européenne Environnement Ecologie / Garder le Vivant
- 332. Confédération Paysanne de l'Indre (36)
- 333. Comité local Soulèvements de la terre Loiret (45)
- 334. GNSA Sainte Baume / Montagne de Lure
- 335. APPREME association pour des politiques responsables en matière d'énergie Hautes-Alpes
- 336. Association L'Ascalaphe 04
- 337. association Les Lacs du Lauragais
- 338. COMITE ECOLOGIQUE ARIEGEOIS
- 339. Collectif citoyen Lurs- Alpes de Haute Provence
- 340. CDAFAL 70
- 341. AEPOH 70 association pour un espace protégé des ondes hertziennes
- 342. Comité local des Soulèvements de la Terre Lyon
- 343. collectif Cistude -13
- 344. ATTAC Villeneuve d'Ascq -Nord
- 345. Bien Vivre à Lévignacq -40
- 346. ATTAC Dordogne
- 347. ATTAC Rennes
- 348. Canopée12 Aveyron
- 349. Confedération paysanne de la Haute-Vienne (87)
- 350. ATTAC Marseille -13
- 351. ATTAC Pays Basque -64
- 352. Ventdebout'Chage . 16350
- 353. LA PASTURE Aude
- 354. Confédération Paysanne du Maine-et-Loire -49
- 355. Comité des Soulèvements du Royans-Vercors -Drôme
- 356. Comité local Sud-Grésivaudan -38
- 357. Confédération Paysanne des Alpes-Maritimes -06
- 358. Association Sauvegarde des Terres Commingeoises -31
- 359. Collectif citoyens camps la source -83
- 360. Association Païolive- Ardèche et nord du Gard
- 361. Extinction rébellion Landes côte sud

- 362. SOS ESTUAIRE- Seine Maritime
- 363. Les Beaux Coteaux de Grayssas- Lot et garonne
- 364. ARGELES NATURE ENVIRONNEMENT PO
- 365. Comité Local ATTAC 21 Côte d'Or
- 366. GNSA Lavaur et territoire du Vaurais (81)
- 367. Collectif « un avenir pour Saint-Jouvent 87510 »
- 368. PICAMA Saône et Loire 71
- 369. La Confédération Paysanne des Alpes de Haute-Provence (04)
- 370. Soulèvements de la terre Nevers
- 371. association VAL D'ISSOLE ENVIRONNEMENT
- 372. SER. Sauvegarde de l'Environnement Rocatin -Pyrénées-Orientales
- 373. Association APSLK -Finistère
- 374. Association "Les Amis du lac de Vouglans" -39
- 375. COLLECTIF CONTRE LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE LA MARGASSE 82
- 376. Council for the protection of Bertric Buree -Dordogne
- 377. Collectif Verneuges, Haute-loire
- 378. Collectif Garrigues vivantes Stop à l'artificialisation des sols, Ardèche
- 379. Collectif Lavaultaique-89
- 380. les Amis du PAtrimoine de CHassiecq et de ses Environs -Charente
- 381. Le Collectif UniVers -Drôme
- 382. Les Amis de la Conf 16 Charentes
- 383. Attac Uzège
- 384. APNE-ALLEYRAT 19-Corrèze
- 385. Comité Soulèvements de Loire 49
- 386. Loubens Air Pur -09
- 387. Collectif Volvestre survolté
- 388. vivre a louverne mayenne
- 389. Stop mines 23 Creuse
- 390. France Nature Environnement Puy-de Dôme
- 391. Panneaux hors champs -23 Creuse
- 392. Janaillat Saint Dizier Masbaraud Vent de Business JDM VDN -23 creuse
- 393. Collectif Festival ca Marche 79200
- 394. Association ACC (Astaffort Commune Citoyenne) Lot et Garonne
- 395. Collectif JÉCi agglo d'alès
- 396. Collectif "Les champs survoltés" Charentes
- 397. Association "Sauvegarde de la Sausière"
- 398. Collectif OSNA -Lot et garonne
- 399. AVEC Cher
- 400. Association Vie Environnement Nature MELGVEN (AVEN MELGVEN) -Finistère
- 401. FRAPNA Ardèche -07
- 402. CLPEPA Collectif Limousin de protection d'environnement, les paysages et l'agriculture. 87
- 403. Sauvegarde ma Suisse Normande
- 404. Plateau Survolté -Aveyron

Organisations européennes

405. Association of Croatian Family Farms (ACFF)

Avec le soutien de :

Lisa BELLUCO, députée Ecologiste-NUPES de la 1ère circonscription de la Vienne (86)

Marie POCHON, députée Ecologiste-NUPES de la 3e circonscription de la Drôme (26).

Léo Walter, député LFI, Alpes de Hautes-Provence

Loïc Prudhomme, député LFI-NUPES de Gironde

Marie José Vergon Trivaudey, chargée de mission Flore-Végétation DREAL BFC

Hadrien Clouet Député LFI-NUPES de la Haute-Garonne

Notes:

- 1: Confédération Paysanne Centre Val de loire https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Centre-Val-de-Loire-2022-Contribution-SDRADDET.pdf
- $2: \ \ \, \text{Dans la gadoue agrivoltée}: plong\'ee \ \, \text{dans la rh\'etorique des industriels du photovolta\"ique } \ \, \underline{\text{https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/dans-lagadoue-agrivoltee-2.pdf}}$
- 3: Fabien Balaguer directeur de l'Association française d'agroforesterie. « Contre l'agrivoltaïsme, l'autonomie paysanne », journal L'Empaillé automne 2022 https://lempaille.fr/contre-lagrivoltaisme-lautonomie-paysanne; entretien à lire en entier ici https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/agroforesterie-balaguer-entretien-l.pdf
- 4: Le député socialiste de Meurthe et Moselle Dominique Potier lors du vote la loi AER en décembre 2022 https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/dans-lagadoue-agrivoltee-2.pdf
- 5: « Faire vivre le débat public et renverser le rapport de force » Campagnes solidaires, n°384, juin 2022 Cité dans « « l'agrivoltaïsme, entre pression financière et conflits d'intérêts », revue Silence, septembre 2023
- 6: https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/choix-politique-de-ne-pas-financer-le-pv-sur-toiture-1.pdf
- 7: Trajectoire du mix électrique 2020-2060,2018, https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2018/12/ADEME_%C3%A9tude_mix-electrique.pdf, et Évaluation du gisement relatif aux zones délaissées et artificialisées propices à l'implantation de centrales photovoltaïques Ademe Transénergie, avril 2019, rapport et synthèse, disponibles sur : https://www.ademe.fr/evaluation-gisement-relatif-zones-delaissees-artificialisees-propices-a-limplantation-centrales-photovoltaiques
- 8: Selon le rapport de l'ADEME « Coûts énergies renouvelables et de récupération des données 2019 » https://librairie.ademe.fr/cadic/767/couts-energies-renouvelables-et-recuperation-donnees-2019-010895.pdf
- 9: CEREMA, https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/zones-activite-economique-peripherie-leviers-requalification
- 10 : Selon Rollon Mouchel-Blaisot, préfet chargé depuis février dernier d'une mission interministérielle de mobilisation pour le foncier industriel. https://www.lesechos.fr/pme-regions/pays-de-la-loire/les-friches-industrielles-eldorado-foncier-des-collectivites-1947507
- 11 : « L'analyse qui suit démontre que si l'on déplace le curseur de répartition PV sol / PV toitures, les surcoûts pour le système sont faibles (...) On observe ainsi un surcoût capacitaire annuel allant jusqu'à 550 M€ (pour 100% de PV sur toitures), soit 2% du coût capacitaire total des EnR (32.3 Mds € annuel) et 10% du coût capacitaire du PV (5.6 Mds €) ». https://librairie.ademe.fr/cadic/2889/mix-electrique-rapport-2015.pdf
- 12: « Tout le monde déteste sun'agri » L'Empaillé hiver 2022-2023 https://lempaille.fr/tout-le-monde-deteste-sun-agri
- 13: https://www.bfmtv.com/economie/consommation/c-lambert-le-numerique-la-robotique-et-la-genetique-sont-la-troisieme-revolution-agricole VN-202110120459.html
- 14: Voir « Sun'Agri, quand l'agrivoltaïsme rencontre le numérique » revue Silence septembre 2023: « Ainsi des capteurs installés sur le terrain mesurent de nombreux paramètres tels que l'humidité de l'air et du sol, la température, la lumière, la croissance des feuilles, etc. Puis dans un centre de supervision à Lyon, les données sont couplées à des modèles algorithmiques de la croissance des plantes et Sun' Agri rétro-agit ainsi vers toutes ses parcelles. Cette boîte, rachetée par Eiffage, teste actuellement des caméras infrarouges pour détecter le début de la floraison. « C'est quoi le mieux entre les yeux de l'agriculteur et ceux de la caméra? », soulève Cécile Magherini, déléguée générale. La vision du futur de la directrice générale est assez explicite: « Dans notre système, à l'avenir on peut imaginer des robots, qui vont se brancher et travailler sous la structure. » Mettre des panneaux solaires dans les champs pour produire de "l'énergie décarbonée", puis mettre des robots pour consommer cette électricité. Le tout, contrôlé à distance depuis des bureaux grâce à une série de capteurs et à l'intelligence artificielle ». Voir aussi « Sun'agri et ses cultivateurs de kilowatts font main basse sur les Pyrénées-Orientales », février 2023 https://ccaves.org/blog/les-cultivateurs-de-kilowatts-font-main-basse-sur-les-pyrenees-orientales/ ainsi que « Tout le monde déteste Sun'agri » L'Empaillé hiver 2022
- 15 :Silice, aluminium, zinc, plomb, étain, indium, antimoine présent dans les panneaux : voir « Composition des panneaux photovoltaïques mono et polycristallins » (Special Report on Solar PV Global Supply Chain, AIE, 2022, p. 21). Voir aussi Mineralinfo, 2020 (Antoine Boubault, BRGM)
- 16: MRAE de Bretagne https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/10116 centralephotovoltaique folgoet 29 2022.pdf
- 17 : Christian Dupraz, l'un des principaux propagandistes et inventeur du terme, met en garde quant aux « impacts agronomiques originaux à évaluer » tels les « risques électriques en présence d'animaux (électro-sensibilité, électrocution) » https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/dans-lagadoue-agrivoltee-2.pdf Voir aussi la MRAE de Bretagne qui préconise quant à une centrale PV« une simulation du champ électromagnétique au niveau des habitations les plus proches (...) en particulier pour des personnes électrosensibles » https://ccaves.org/blog/wpcontent/uploads/10116_centralephotovoltaique_folgoet_29_2022.pdf
 Le 7 novembre 2022 le tribunal administratif d'Alençon reconnait que la dégradation du troupeau laitier d'Alain Crouillebois (éleveur dans l'Orne) est « la conséquence directe et certaine » de l'installation d'une ligne souterraine de 20 000 volts et de son transformateur Enedis. Le tribunal condamne Enedis à verser 140 000€ à l'éleveur. Le 29 avril 2022 le tribunal de Coutances dans la Manche condamne RTE (réseau transport électricité) à verser 460 000€ à l'éleveur laitier D. Vauprès suite au passage d'une ligne très haute tension sur sa ferme. En 2015, l'éleveur laitier T. Charuel a gagné son procès face à RTE suite aux pollutions engendrées par une ligne très haute tension. Voir aussi l'enquête de France 3 « Agriculteurs sous tensions, l'omerta française » https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Agriculteurs-sous-tension-FR3-2020.mp4. Voir aussi le rapport du Député Philippe Bolo https://www.senat.fr/rap/r20-487/r20-487.html
- 18 : Chiffres de 2017, Courrier de l'Oisans, n°15, hiver 2018 Cité dans Le cycle du silicium, PMO : https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id article=1589
- 19 : « Le silicium : un élément chimique très abondant, un affinage stratégique », 2020, sur mineral.info Cité dans Le cycle du silicium, PMO : https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1589
- 20 :« Le silicium : les impacts environnementaux liés à la production », https://ecoinfo.cnrs.fr/2010/10/20/le-silicium-les-impacts-environnemen Cité dans Le cycle du silicium PMO : https://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1589 ; Voir aussi Commissariat général au développement durable 2020 cité dans https://www.jne.asso.fr/wp-content/medias/2023/06/Photovoltaique-10-idees-recues-contre-

argumentees.pdf et Chowdhury et al. 2020, ibidem et « Le silicium : les impacts environnementaux liés à la production », https://ecoinfo.cnrs.fr/2010/10/20/le-silicium-les-impacts-environnemen / Voir Composition des panneaux photovoltaïques mono et polycristallins, (Special Report on Solar PV Global Supply Chain, AIE, 2022, p. 21). Voir aussi Mineralinfo, 2020 (Antoine Boubault, BRGM)

- 21 : Rapport de la LPO https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/2022_pv_synthese_lpo.pdf . Voir aussi la MRAE Bretagne. Avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne sur le projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune du Folgoët (29) https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/10116_centralephotovoltaïque_folgoet_29_2022.pdf et aussi FRB : (Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité) 27/10/2017, la synthèse de l'étude « Énergie renouvelable et biodiversité : les implications pour parvenir à une économie verte » Référence Alexandros Gasparatos, Christopher N.H. Doll, Miguel Esteban, Abubakari Ahmed, Tabitha A. Olang. 2017. Renewable and Sustainable Energy Reviews 70, p161–184
- 22 : Rapport de la LPO d'octobre 2022 https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/2022_pv_synthese_lpo.pdf, «Centrales photovoltaïques et biodiversité LPO oct. 2022 » qui compile 151 études scientifiques dans le monde et seule synthèse publiée en français à fin 2022. Voir Aussi la synthèse de Jura Nature Environnement https://www.jne.asso.fr/wp-content/medias/2023/06/Photovoltaique-10-idees-recues-contre-argumentees.pdf, ainsi que l'étude de la Fondation pour la Recherche et la Biodiversité : FRB : (Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité) 27/10/2017 « Énergie renouvelable et biodiversité : les implications pour parvenir à une économie verte » Référence Alexandros Gasparatos, Christopher N.H. Doll, Miguel Esteban, Abubakari Ahmed, Tabitha A. Olang. 2017. Renewable and Sustainable Energy Reviews 70, p161–184
- 23 :Louer ses terres peut rapporter de 2500e par année et par hectare à 10 000e par année et par hectare. Faire pâturer ses brebis sous 90 hectares peut aussi rapporter 30 000e annuellement. Voir la Note de positionnement de la Confédération Paysanne https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots-cles/documents/Positionnement agriphotovolta%C3%AFsme.pdf